

Tribunal des anciens combattants (révision et appel) 2025-2026 Plan ministériel



L'honorable Jill McKnight, C.P., députée
Ministre des Anciens Combattants et ministre
associée de la Défense nationale



Plan ministériel 2025-2026

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le Ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, 2025

No de cat. V96-5F-PDF
ISSN 2371-7270

Ce document est disponible sur le site web du Tribunal des anciens combattants au
<https://www.vrab-tacra.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

This publication is also available in English.

Plan ministériel 2025-2026 de Tribunal des anciens combattants (révision et appel) : En un coup d'œil

Un Plan ministériel décrit les priorités et les plans d'un ministère ainsi que les coûts connexes pour les trois prochains exercices.

- [Vision et mission](#), [raison d'être](#) et [contexte opérationnel](#)

Priorités du ministère

En 2025-2026, le Tribunal poursuivra l'élaboration de son [Plan stratégique](#) quinquennal, qui énonce le cadre et les quatre priorités essentielles de l'organisation pour la période de 2023-2024 à 2027-2028. Les initiatives et les activités qui découlent de ces priorités contribuent directement aux résultats prévus par le Tribunal, c'est-à-dire veiller à ce que les vétérans obtiennent des audiences et des décisions de grande qualité en temps opportun.

Les priorités absolues du TACRA pour 2025-2026 sont les suivantes :

Accès à la justice

- Saisir les occasions de simplifier les processus et de tirer profit de la technologie pour accroître la rapidité et l'efficacité du processus d'appel afin de mieux servir les vétérans.
- Améliorer la façon dont nous planifions et instruisons les causes de manière à ce que les vétérans aient accès plus rapidement au processus d'appel.
- Continuer de se concentrer sur la sensibilisation et la mobilisation de la communauté des vétérans et des intervenants afin de maintenir des partenariats solides avec ceux qui sont en lien direct avec les vétérans.
- Améliorer notre approche et notre présence dans les médias sociaux et sur le site Web afin d'en maximiser l'efficacité et la portée, et explorer d'autres options de communication ciblée avec les vétérans et les intervenants.

Productivité

- Entreprendre des initiatives afin de maintenir et d'améliorer la productivité et d'assurer une meilleure surveillance du rendement pour que les décisions soient communiquées plus rapidement aux vétérans.
- Mettre l'accent sur la qualité et la cohérence de nos décisions grâce à la formation continue et au perfectionnement professionnel des employés et des membres.
- Recenser les besoins en talents et mettre en œuvre des stratégies dans le but d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste un effectif diversifié qui possède l'expérience et les

compétences requises afin d'offrir en temps opportun aux vétérans des audiences de grande qualité.

Innovation

- Moderniser nos pratiques, nos processus et nos outils et intégrer de nouvelles solutions opérationnelles et technologiques afin d'améliorer le programme d'appel.
- Investir dans nos employés et nos membres en leur offrant de nouvelles possibilités de renforcer leurs compétences et leurs connaissances grâce à de nouvelles expériences de travail; et continuer d'appuyer les initiatives de gouvernement numérique qui cultivent l'expertise et les connaissances internes.

Le personnel

- Favoriser un milieu de travail équitable, diversifié, inclusif, accessible et bilingue, dans lequel les gens se sentent valorisés et respectés.
- Continuer de faire progresser de nouvelles initiatives et les initiatives en cours visant à améliorer l'accessibilité pour les vétérans et leur famille, ainsi que pour nos employés et nos membres.

Faits saillants

En 2025-2026, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour le TACRA sont de 23 073 258 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 203. Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines du TACRA, consultez la [section Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Un résumé des réalisations prévues pour le ministère en 2025-2026 selon son Cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un Cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit atteindre et les indicateurs de rendement permettant de mesurer les progrès réalisés en vue d'obtenir ces résultats.

Responsabilité essentielle : Appels

Dépenses prévues : 23 073 258 \$
Ressources humaines prévues : 203

Résultats ministériels

- Les demandeurs bénéficient d'audiences et de décisions de grande qualité.
- Les demandeurs obtiennent une décision en temps opportun.

Tout ce que le Tribunal fait dans le cadre de sa responsabilité essentielle vise à fournir aux vétérans et à leur famille des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun. En 2025-2026, le Tribunal se concentrera sur les priorités suivantes pour atteindre ces résultats :

- veiller à ce que les décisions soient accessibles à tous en temps opportun;

- tenir des audiences efficaces et de grande qualité;
- maintenir une culture axée sur l'innovation et l'amélioration continue;
- favoriser une organisation saine et sécuritaire qui tient compte de la diversité et de l'inclusion.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Appels](#) dans le plan complet.

Plan ministériel 2025-2026 de Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Sur cette page

- [Message du président](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle : Appels](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État condensé prospectif des opérations](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

Message du président



Christopher J. McNeil

Président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2025-2026 du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) [TACRA]. Ce plan nous sert de guide pour atteindre nos objectifs et priorités stratégiques pour 2025-2026 :

Les priorités du Tribunal pour 2025-2026 sont les suivantes :

- s'appuyer sur les initiatives existantes et nouvelles pour promouvoir un processus d'appel efficace;
- améliorer la capacité à fournir un accès rapide aux décisions au plus grand nombre possible de vétérans;

- maintenir une culture axée sur l'innovation en vue de l'amélioration continue;
- promouvoir l'inclusion dans nos services et sur notre lieu de travail.

Le Tribunal se réjouit à l'idée de continuer à servir les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que leurs familles, afin de leur fournir les avantages auxquels ils ont droit.

Christopher J. McNeil

Président, Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle : Appels
- Services internes

Responsabilité essentielle : Appels

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Fournir un programme indépendant de révision et d'appel des décisions rendues par ACC à l'égard des prestations d'invalidité; s'assurer que les vétérans, les membres des FAC et de la GRC ainsi que leur famille reçoivent les prestations d'invalidité liée au service auxquelles ils ont droit.

Répercussions sur la qualité de vie

Prendre en compte les répercussions sur la qualité de vie contribue au domaine de la « saine gouvernance » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) et, plus particulièrement, à « l'accès à un système de justice juste et accessible (système pénal et civil) ». Cela contribue également au domaine « Santé », plus précisément à l'accès rapide au fournisseur de soins primaires; et le domaine « Prospérité », plus précisément le « Bien-être financier ».

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées en 2025-2026 pour Appels. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Les demandeurs obtiennent une décision en temps opportun.

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Appels.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des décisions de révision rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu	2021–22: 77 % 2022–23: 49 % 2023–24: 73 %	≥95 %	mars 2026
Pourcentage des décisions d'appel rendues dans les seize semaines suivant la notification du demandeur/représentant que leur cas est prêt à être entendu	2021–22: 37 % 2022–23: 40 % 2023–24: 35 %	≥85 %	mars 2026

Tableau 2 : Les demandeurs bénéficient d'audiences et de décisions de grande qualité.

Le tableau 2 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Appels.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des demandeurs qui fournissent une rétroaction positive au sujet de leur audience	2021-2022 : Non disponible ¹ 2022-2023 : 97 % 2023-2024 : 97 %	≥95 %	mars 2026
Pourcentage des décisions du Tribunal qui répondent aux normes de qualité	2021-2022 : 71 % 2022-2023 : 93 % 2023-2024 : 97 %	≥85 %	mars 2026
Pourcentage des décisions du Tribunal infirmées par la Cour fédérale	2021-2022 : 0.1 % 2022-2023 : 0.4 % 2023-2024 : 0.0%	<2 %	mars 2026

¹ Cet indicateur est fondé sur les réponses aux questions du sondage consécutif aux audiences de révision du Tribunal, qui est fourni aux demandeurs après leur audience en personne. Pendant la pandémie, les audiences de révision en personne ont dû être suspendues, sauf dans des circonstances très limitées. Les résultats pour cet indicateur ne sont pas disponibles pour 2021-2022, car le sondage n'a pas été mené.

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du TACRA figurent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à Appels en 2025-2026.

Tout ce que le Tribunal fait dans le cadre de sa responsabilité essentielle vise à fournir aux vétérans et à leur famille des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun. En 2025-2026, le Tribunal continuera à se concentrer sur les domaines prioritaires essentiels décrits dans son [Plan stratégique 2023-2028](#).

- Accès à la justice
- Productivité
- Innovation
- Personnel

Le nouveau plan décrit des objectifs clairs qui sont directement liés aux résultats ministériels, en veillant à ce que chaque initiative contribue à notre objectif global de fournir des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun aux vétérans.

Résultat ministériel : Les demandeurs reçoivent des décisions en temps opportun.

Résultats que nous prévoyons d'obtenir

- L'accès à la justice est un élément clé du mandat du Tribunal. Le Tribunal s'efforce continuellement d'aider les vétérans et leur famille à avoir accès au processus d'appel pour les personnes en situation de handicap et, en fin de compte, à obtenir leurs prestations plus rapidement. En 2025-2026, le Tribunal tirera profit d'initiatives antérieures et de nouvelles initiatives à l'appui d'une efficacité accrue dans le processus d'appel, tout en simplifiant les processus visant à améliorer la gestion de la charge de travail afin que les vétérans et leur famille reçoivent des décisions plus rapidement. À cette fin, le Tribunal fera ce qui suit :
 - favoriser l'utilisation de données et d'outils, tels que les tableaux de bord et autres rapports, pour aider à gérer efficacement la charge de travail et appuyer la prise de décisions éclairées et en temps opportun;
 - surveiller régulièrement la productivité et établir des rapports en fonction des cibles de rendement en s'attaquant aux éléments problématiques à mesure qu'ils se présentent et en modifiant les pratiques, au besoin; et
 - revoir l'acheminement du travail et améliorer de façon importante les processus afin d'éliminer les redondances opérationnelles et d'assouplir la prestation des services.
- Au cours des dernières années, le nombre de cas soumis au Tribunal a considérablement augmenté. Pour gérer la charge de travail croissante, le Tribunal a obtenu un financement permanent et temporaire dans le cadre du budget 2023. Ce financement nous a permis d'accroître la capacité du Tribunal, ce qui nous a permis de faire face à l'augmentation de la charge de travail et de réduire l'arriéré de cas qui s'est accumulé au fil des ans. En janvier 2025, dix nouveaux membres ont été nommés au Tribunal. L'ajout de ces membres augmentera grandement notre capacité à tenir des audiences en 2025-2026, ce qui contribuera à éliminer l'arriéré et à rendre les décisions en temps opportun concernant les vétérans et leurs familles.

- Le maintien d’une culture de l’innovation et de l’amélioration continue permet au Tribunal de servir au mieux les vétérans et leur famille. Nous évoluons et adaptons continuellement ce que nous faisons et la façon dont nous le faisons en mettant en œuvre de nouveaux processus, en augmentant l’automatisation et en tirant parti de la technologie pour améliorer la rapidité et l’efficacité du programme d’appel, afin que les décisions soient communiquées plus rapidement aux vétérans. En 2025-2026, le Tribunal fera ce qui suit :
 - Utiliser des données pour analyser la charge de travail et les tendances afin de s’assurer que les ressources appropriées sont au bon endroit au bon moment, et ce, afin que les vétérans et leurs familles obtiennent des audiences et des décisions en temps opportun;
 - Continuer d’explorer les innovations qui peuvent améliorer l’efficacité de son programme d’appel, comme l’Outil de recherche dans les documents médicaux relatifs au service d’ACC. Cet outil permet de trouver plus rapidement les renseignements pertinents pour une affection particulière en ne fournissant que les documents pertinents recherchés au lieu de tous les documents médicaux relatifs au service, ce qui réduit le temps nécessaire à la préparation de la documentation pour les audiences du Tribunal.
 - Rationaliser les processus opérationnels et utiliser des stratégies et des technologies qui améliorent l’efficacité opérationnelle en adaptant continuellement les processus et en tirant parti de la technologie;
 - Appuyer la mise en œuvre d’un système modernisé de gestion de l’information sur les clients;
 - Piloter la numérisation des documents physiques du Tribunal;
 - Examiner les possibilités d’automatiser davantage l’établissement du calendrier des audiences afin de rendre le processus plus efficace;
 - Poursuivre la modernisation de notre site Web afin qu’il soit convivial et sans barrières; la création de formulaires Web à remplir et l’examen du contenu du site Web pour s’assurer de sa clarté, de l’utilisation d’un langage simple et de la mise à jour des informations;
 - Encourager et soutenir la création et le fonctionnement de réseaux et d’initiatives dirigés par les employés, tels que la nouvelle équipe d’innovation du Tribunal qui étudie l’utilisation de l’intelligence artificielle et qui se consacre à la sensibilisation et au partage d’idées et d’information pour soutenir l’amélioration des processus.

Résultat ministériel : Les demandeurs bénéficient d’audiences et de décisions de grande qualité.

Les résultats que nous prévoyons d’atteindre

- En mettant l’accent sur la qualité et la cohérence du processus décisionnel, le Tribunal s’assure d’offrir un accès significatif et équitable au système de justice. Afin d’optimiser la capacité de prendre des décisions de grande qualité, les membres doivent avoir accès en temps opportun à des formations pertinentes. En 2025-2026 le Tribunal continuera d’organiser des séminaires de formation au cours desquels les membres recevront une formation sur divers sujets, notamment les lois, la gestion des audiences, le droit administratif et les décisions judiciaires. Par ailleurs, le

Tribunal continuera d'élaborer et de renforcer les programmes de formation destinés aux membres et au personnel participant au processus d'arbitrage afin de continuer de rendre des décisions judicieuses. Nous améliorerons notre programme de formation en ligne en veillant à ce que les nouveaux employés soient outillés pour assumer efficacement leurs fonctions.

- Les communications et la sensibilisation sont essentielles à l'amélioration et à l'appui de l'accès au programme d'appel du Tribunal, tout en veillant à ce que les vétérans, leur famille et les intervenants comprennent ce que fait le Tribunal. Le Tribunal reconnaît l'importance d'une communication transparente et la nécessité de tenir ses intervenants informés de ses activités, de ses décisions et de ses initiatives. En 2025-2026, nous continuerons à exploiter les plateformes de médias sociaux pour améliorer la communication et la sensibilisation des vétérans et de leurs familles, du public et des intervenants. Le Tribunal s'appuiera sur sa campagne publicitaire de sensibilisation du public, lancée en 2024-2025, pour s'assurer que les vétérans sont informés de leur droit d'appel, ainsi que des services et du soutien qui leur sont offerts s'ils sont insatisfaits d'une décision d'ACC concernant leurs prestations d'invalidité. Ces efforts de communication et de sensibilisation visent à ce que tous les participants au processus d'appel soient bien informés, bien préparés et pleinement conscients de leurs droits et des engagements du Tribunal. En augmentant la sensibilisation et en fournissant des renseignements détaillés à l'avance, nous aidons les vétérans à se présenter à leurs audiences mieux préparés. Ce niveau de préparation et de compréhension contribue directement à la qualité des audiences.
- Dans le but de rester en contact avec les vétérans, le président continuera de rencontrer de nombreux groupes de vétérans répartis dans tout le pays afin d'être directement informé des problèmes auxquels les vétérans et leur famille sont confrontés. Grâce à ces rencontres avec divers groupes de vétérans dans tout le pays, nous avons acquis des renseignements fort utiles sur les défis et les besoins des vétérans et de leur famille qui pourront éclairer et orienter directement les améliorations à apporter au processus d'appel.
- Reconnaisant qu'un effectif varié et qualifié constitue le fondement de la réussite de l'organisation, nous avons continué à gérer la main-d'œuvre en appliquant des stratégies efficaces de développement de la main-d'œuvre et de planification de la relève. L'objectif était de respecter le niveau d'expertise, de leadership, d'expérience et d'exigences linguistiques nécessaires pour s'assurer que les audiences et les décisions concernant les vétérans et leur famille sont de grande qualité. À cette fin, le Tribunal fera ce qui suit :
 - investir dans le personnel et ses membres en leur offrant de nouvelles possibilités de renforcer leurs compétences et leurs connaissances grâce à de nouvelles expériences de travail;
 - continuer de mettre en place une formation à la rédaction en langage clair et simple afin de promouvoir une rédaction concise et claire qui améliore la lisibilité pour les vétérans; et
 - soutenir le personnel dans l'apprentissage d'une seconde langue officielle et dans le maintien de ces connaissances.

Investissement dans nos employés

Les employés et les membres dévoués qui travaillent au Tribunal sont cruciaux pour la réussite de l'organisation à accomplir son mandat. Le Tribunal reconnaît que pour atteindre ses résultats, c'est-à-dire assurer des audiences et des décisions de grande qualité et en temps opportun, il faut s'assurer que le personnel et les membres sont soutenus.

Le Tribunal établit une norme élevée en ce qui concerne la promotion d'une culture organisationnelle fondée sur les valeurs que sont le respect, la diversité et l'inclusion. Au cours de la période visée, le Tribunal continuera de concentrer ses efforts sur la création d'un milieu de travail équitable, diversifié, inclusif, accessible et bilingue. En 2025-2026, le Tribunal fera ce qui suit :

- Mobiliser le personnel et les membres en ce qui concerne les priorités clés, comme la santé mentale, le bien-être, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en misant sur une communication régulière, notamment des conversations trimestrielles et des réunions du personnel.
- Mettre en œuvre « Unité dans la diversité », le plan d'action 2024-2028 du TACRA en matière de diversité et d'inclusion, qui engage le Tribunal à prendre des mesures dans le cadre de quatre piliers clés : prise de conscience et désir; connaissances et aptitudes; recrutement, perfectionnement et maintien en poste; et renforcement.
- Continuer d'offrir une formation obligatoire sur les préjugés inconscients et leurs répercussions pour tous les gestionnaires disposant de pouvoirs de dotation; fournir une formation de sensibilisation au harcèlement aux nouveaux membres du personnel; et promouvoir d'autres formations et ressources liées à la santé mentale, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à la lutte contre le racisme.
- Encourager les membres du personnel à assister à des audiences du Tribunal afin d'en apprendre davantage sur les vétérans que nous servons en écoutant leurs récits, y compris dans le cadre du programme d'intégration.
- Poursuivre les efforts visant à éliminer les obstacles à la dotation, en examinant les pratiques de dotation pour déterminer et supprimer les obstacles systémiques et s'assurer que les processus de recrutement et de dotation du Tribunal sont justes et équitables.

En 2025-2026, le Tribunal poursuivra également la mise en œuvre de son [Plan d'action en matière d'accessibilité](#) 2022-2025, qui cerne les moyens de prévenir et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité. Le Tribunal élaborera ensuite son prochain plan d'action en matière d'accessibilité (2025-2028). Ce travail permettra au Tribunal de continuer à promouvoir des programmes et des services inclusifs pour les vétérans et leurs familles que nous servons, ainsi que pour le personnel et les membres du Tribunal.

Principaux risques

- Bien que le Tribunal se soit engagé à respecter sa norme de service et à éliminer l'arriéré de cas grâce au financement du budget 2023, il y a un risque qu'il ne puisse pas répondre aux demandes d'audiences et de décisions en temps opportun. Pour atténuer ce risque, le Tribunal s'efforce d'améliorer le processus d'établissement des calendriers et d'explorer les options permettant d'apporter des ressources supplémentaires au besoin et continue à simplifier les processus afin de

s'assurer que les ressources étaient concentrées sur la remise de décisions aux vétérans et à leur famille le plus rapidement possible.

- En raison de l'environnement complexe et changeant dans lequel fonctionne le Tribunal, il y a un risque que ce dernier ne dispose pas des ressources adéquates, compte tenu de l'ensemble des aptitudes et des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels en évolution de l'organisation dans les années à venir. En vue d'atténuer ce risque, le Tribunal a établi un plan stratégique de ressources humaines pour s'assurer que le Tribunal dispose d'un effectif qualifié et agile pour soutenir efficacement l'organisation. Les principales priorités portent sur l'examen de la capacité des ressources humaines du Tribunal à cerner les lacunes dans les compétences et à recruter de manière stratégique pour répondre aux besoins organisationnels; diversité et inclusion; formation et perfectionnement; et engagement et bien-être des employés.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 3 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à Appels

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	23 073 258 \$
Équivalents temps plein	203

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du TACRA se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes plus

Le Tribunal sert un groupe diversifié de vétérans, en tenant compte de facteurs comme le sexe, la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, les capacités, etc. Le Tribunal applique une optique d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin de s'assurer qu'il prend en considération la diversité des expériences et des obstacles auxquels les différents groupes sont confrontés lorsqu'il conçoit ou améliore ses programmes et services. Le Tribunal reconnaît que la formation sur l'ACS+ à l'intention du personnel et des membres du Tribunal est essentielle à l'intégration réussie de l'ACS+ dans l'ensemble de l'organisation. La formation sur l'ACS+ fait partie du programme de formation obligatoire du Tribunal pour tous les nouveaux employés. En 2025-2026, tous les employés devront continuer à suivre cette formation afin de mieux comprendre l'ACS+ et la manière dont ce processus analytique permet d'examiner les réalités et les inégalités changeantes avec lesquelles composent différents groupes de personnes. L'intégration de l'ACS+ sera également soutenue en 2025-2026 par le lancement du dernier plan d'action du Tribunal en matière de diversité et d'inclusion.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030) et objectifs de développement durable des Nations Unies

Le Tribunal s'engage à soutenir les efforts du Canada pour mettre en œuvre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Dans le cadre de ses responsabilités essentielles, le Tribunal met à disposition un processus d'appel indépendant à l'intention des vétérans

qui ne sont pas satisfaits des décisions en matière de prestations d'invalidité prises par ACC. La responsabilité essentielle contribue à ces objectifs de développement durable précis.

Objectifs de développement durable 3 : Santé mentale et bien-être

Les vétérans qui reçoivent une décision favorable du Tribunal ont accès aux prestations d'invalidité et aux services offerts par Anciens Combattants Canada. Ces avantages et services aident les vétérans à améliorer leur santé physique et mentale et leur bien-être.

Objectifs de développement durable 16 : Paix, justice et institutions efficaces

L'objectif premier du Tribunal est de s'assurer que les vétérans bénéficient des avantages auxquels ils ont droit. Le Tribunal s'efforce continuellement d'aider les vétérans et leur famille à avoir accès au processus d'appel pour les personnes en situation de handicap et, en fin de compte, à obtenir leurs prestations plus rapidement. Cela contribue à l'accès à la justice pour tous.

Plus de renseignements sur l'apport du TACRA au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

Appels est appuyée par les programmes suivants :

- Révision et Appel

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Appels se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;

- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les mesures prévues par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

ACC fournit certains services internes au Tribunal en vertu d'un protocole d'entente (PE). Cette relation de service est en place depuis la création du Tribunal en 1995. Elle offre au Tribunal une excellente occasion de maximiser les ressources en tirant parti de l'investissement important qu'ACC a fait dans ces services tout en maintenant son indépendance décisionnelle.

Le Tribunal continuera à travailler dans le cadre du PE pour ce qui est des services internes élaborés avec ACC.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 4 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	0 ¹
Équivalents temps plein	0 ¹

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du TACRA se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

Le TACRA collabore avec ACC dans le cadre d'un protocole d'accord afin de fournir des services d'approvisionnement, y compris l'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones. Comme les années précédentes, le TACRA travaillera avec le service d'approvisionnement d'ACC pour identifier de nouveaux fournisseurs autochtones afin d'atteindre ou de dépasser la cible de 5 %. Nous prévoyons d'atteindre ou de dépasser la cible de 5 % au cours de cet exercice, notamment grâce à l'acquisition d'équipements de technologie de l'information et audiovisuels et de mobilier de bureau.

Tableau 5 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones
Le tableau 5 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2023-2024	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	36.64 %	7.7 %	7.9 %

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du TACRA pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2025-2026 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 6 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 6 indique la somme d'argent dépensée par TACRA au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses réelles de 2022-2023	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses prévues pour 2024-2025
Appels	13 620 181	18 124 186	20 769 544
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	13 620 181	18 124 186	20 769 544

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Les dépenses prévues relatives aux appels ont augmenté en 2024-25 en raison du financement reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans [la section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 7 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 indique la somme d'argent que TACRA prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes :	Dépenses prévues pour 2025-2026	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028
Appels	23 073 258	22 777 285	20 929 736
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	23 073 258	22 777 285	20 929 736

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

On s'attend à ce que les dépenses prévues du Tribunal demeurent stables pour les deux prochaines années. Le financement en 2027-2028 reflètera une légère diminution, vu que les ressources supplémentaires allouées pour tenir compte de la demande accrue des services de révision et d'appel seront réduites.

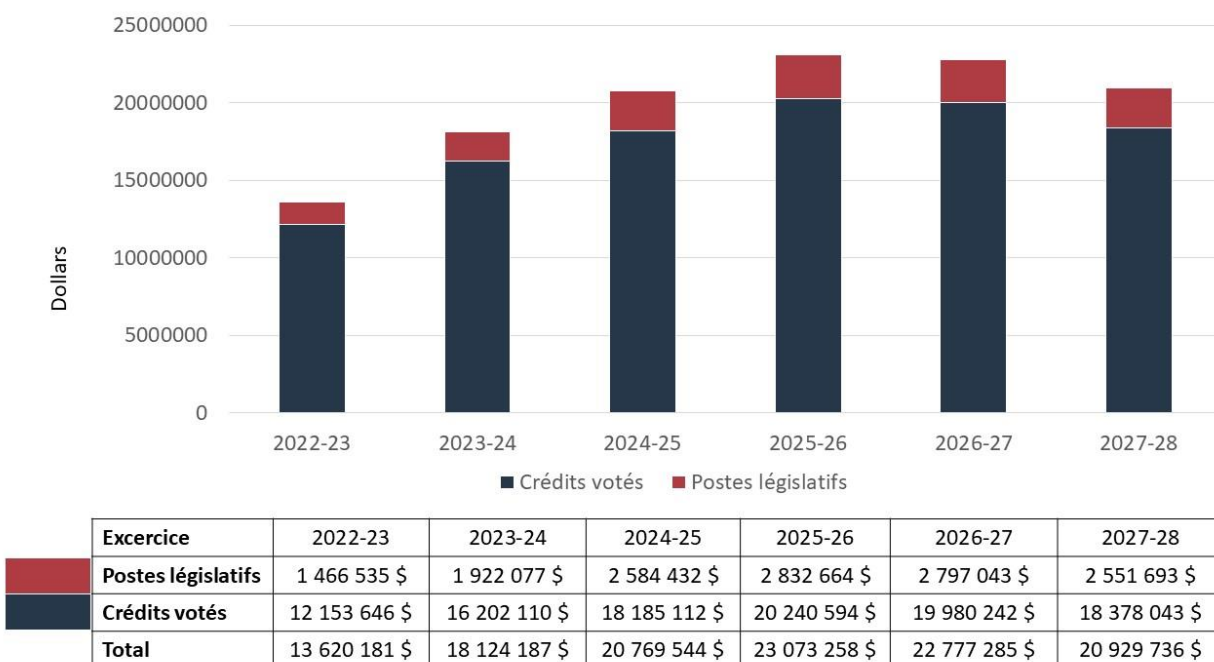
Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Description textuelle du graphique 1

Exercice	Total	Crédits Votés	Postes Législatif
2022-2023	1 466 535 \$	12 153 646 \$	13 620 181 \$
2023-2024	1 922 077 \$	16 202 110 \$	18 124 187 \$
2024-2025	2 584 432 \$	18 185 112 \$	20 769 544 \$
2025-2026	2 832 664 \$	20 240 594 \$	23 073 258 \$
2026-2027	2 797 043 \$	19 980 242 \$	22 777 285 \$
2027-2028	2 551 693 \$	18 378 043 \$	20 929 736 \$

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses prévues du Tribunal devraient augmenter en 2025-2026 en raison du financement temporaire reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels du TACRA, consultez le [Budget principal des dépenses de 2025-2026](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations du TACRA de 2024-2025 à 2025-2026.

Tableau 8 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Le tableau 8 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2024-2025 à 2025-2026. Les

montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats prévus pour 2024-2025	Résultats projetés pour 2025-2026	Différence (projetés moins prévus)
Total des charges	22,271,959	25,140,793	2,868,834
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	22,271,959	25,140,793	2,868,834

Analyse des résultats prévus et projetés

Les dépenses prévues du Tribunal devraient augmenter en 2025-2026 en raison du financement temporaire reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Un [état des résultats prospectif et des notes connexes pour 2025-2026](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web du TACRA.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 9 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 9 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du TACRA pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025
Appels	101.5	140.4	169
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	101.5	140.4	169

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Les ressources humaines prévues pour les appels ont augmenté en raison du financement reçu afin de répondre à la demande accrue de services de révision et d'appel.

Tableau 10 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 10 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes du TACRA prévus au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Appels	203	200	188
Services internes	0 ¹	0 ¹	0 ¹
Total	203	200	188

¹Les Services internes de soutien aux activités du TACRA sont fournis sans frais en vertu d'un PE avec ACC.

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les ressources humaines prévues pour les appels devraient rester les mêmes en 2025-2026 pour les services de révision et d'appel.

La diminution ultérieure des ressources humaines en 2026-2027 et 2027-2028 reflète la réduction progressive du financement temporaire reçu précédemment dans le cadre du budget 2023.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Jill McKnight, C.P., députée

Administrateur général : Christopher J. McNeil

Portefeuille ministériel : Anciens Combattants

Instrument(s) habilitant(s) : [*Loi sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)*](#); [*Règlement sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)*](#)

Année de constitution ou de création : 1995

Autre : Les demandes de révision ou d'appel peuvent être soumises au Tribunal conformément aux lois suivantes :

- [*Loi sur les pensions*](#);
- [*Loi sur le bien-être des vétérans*](#);

- [Loi sur les allocations aux anciens combattants](#);
- [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#); et
- [Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada](#).

Le Tribunal se prononce également sur les demandes de versement des allocations de commisération pris en vertu de l'article 34 de la [Loi sur le Tribunal des anciens combattants \(révision et appel\)](#).

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

CP 9900

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8V7

Canada

Téléphone :

Sans frais au Canada et aux États-Unis

- 1-877-368-0859 (service en français)
- 1-800-450-8006 (service en anglais)

Ailleurs dans le monde : appel à frais virés

- 0-902-566-8835 (service en français)
- 0-902-566-8751 (service en anglais)

ATS : 1-833-998-2060

Télécopieur : 1-855-850-4644

Courriel : info@vrab-tacra.gc.ca

Sites Web : <https://www.vrab-tacra.gc.ca>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du TACRA :

- [ACS Plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable du TACRA sont disponibles sur le [site Web du TACRA](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du TACRA ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions,

des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des rentrées liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et responsabilité. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2025-2026, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône du 23 novembre 2021

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.